

# La Gazette des Comores

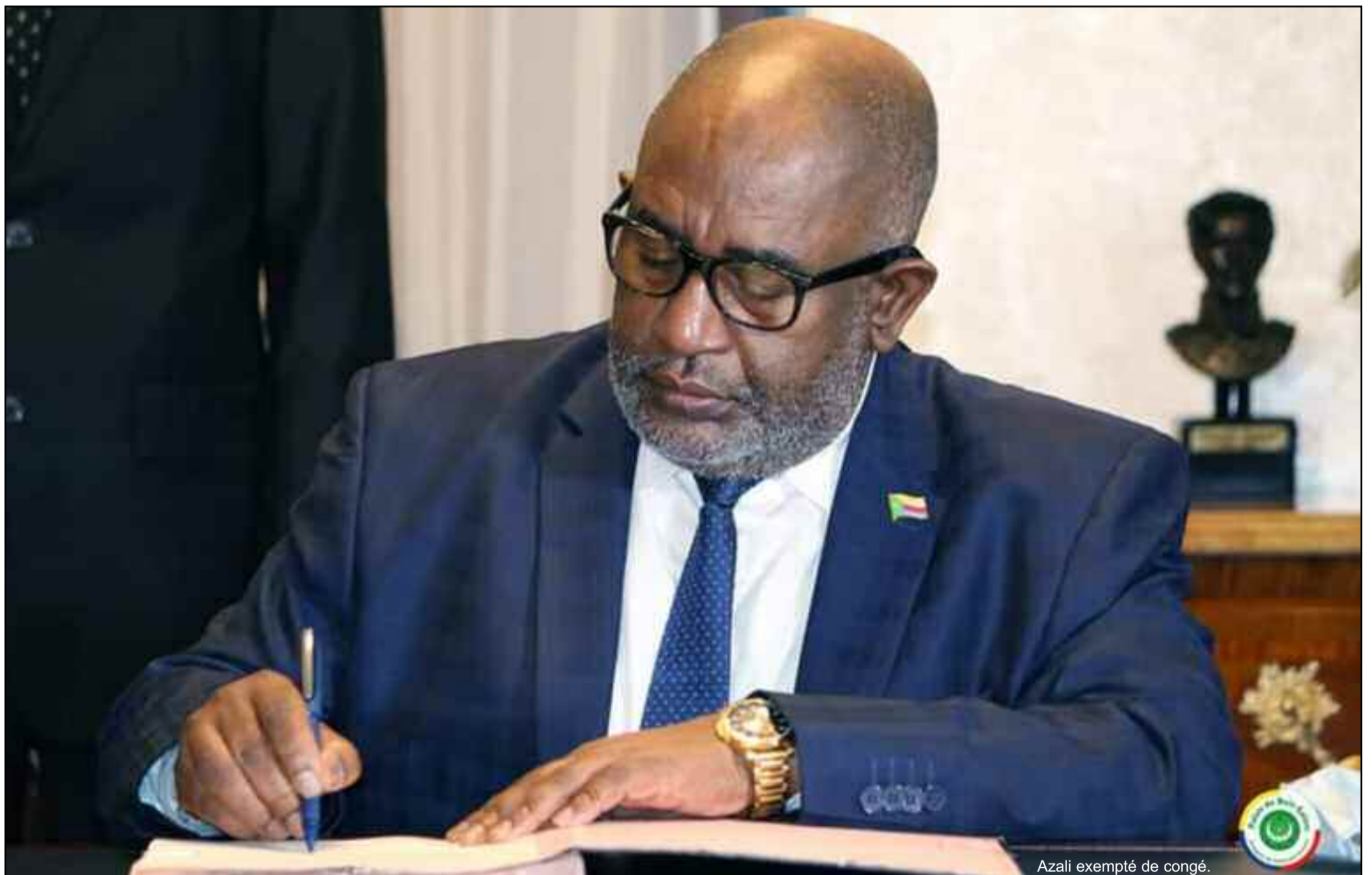
*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N°4517 - Mardi 05 Décembre 2023 - Prix : 200 Fc

PRÉSIDENTIELLE 2024 :

## Candidat à sa propre succession, Azali exempté de congé



Azali exempté de congé.

ÉLECTIONS 2024 :

**La Cour suprême annonce  
la couleur, toute honte bue**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## ÉLECTIONS 2024 :

## La Cour suprême annonce la couleur, toute honte bue

La plus haute instance judiciaire a révélé ce samedi les listes définitives des candidats aux élections présidentielles et gouvernementales de 2024. Un candidat de l'opposition à Anjouan a été écarté de la course, son concurrent ayant utilisé contre lui une fausse décision le condamnant attribuée à la Cour de sûreté de l'État. Par ailleurs, un autre candidat, affilié au régime et condamné en octobre 2022 à 7 ans de prison pour trafic d'or, a été confirmé.

L'attente était interminable, comme un prélude à ce qui allait suivre. Ce samedi 2 décembre, la Cour suprême a prononcé l'arrêt dévoilant les listes définitives des candidats à la présidence de l'Union et aux postes de gouverneurs des îles. Sans surprise, des candidatures ont été rejetées et d'autres retenues. Les cas les plus frappants concernent particulièrement les candidatures de Mohamed Soilihy et de Yasser Ali Assoumani. Le premier, candidat indépendant soutenu par le plus grand parti du pays, Juwa, actuellement dans l'opposition, voit sa candidature rejetée

par la Cour suprême, laissant place à la déception. Le second, également indépendant mais proche du régime, a vu sa candidature validée, lui permettant désormais de mobiliser ses partisans. Tous deux aspirent au gouvernorat d'Anjouan.

Dans son arrêt, la haute juridiction justifie l'éviction de Mohamed Soilihy par une prétendue « condamnation ». « Considérant que, selon l'article 15 de la loi n°22-017/AU relative au code électoral, les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement d'au moins deux ans (...) ne sont pas éligibles ; Considérant que Monsieur Mohamed Soilihy, condamné à quatre ans d'emprisonnement dont deux ans avec sursis par l'arrêt N°02/22 du 3 mars 2022 de la Cour de sûreté de l'État, voit sa candidature rejetée », peut-on lire dans ledit arrêt. Cependant, cette « condamnation » n'émane pas de la juridiction citée, mais plutôt du candidat de la CRC, le parti au pouvoir, Zaidou Youssouf, qui l'a fabriquée de toutes pièces.

Le 3 mars 2022, s'est tenu à Anjouan le procès de l'affaire de la médina de Mutsamudu, impliquant

le gouverneur déchu Abdou Salami Abdou et plusieurs de ses proches. Le nom de Mohamed Soilihy ne figure pas sur l'ordonnance de renvoi dont La Gazette des Comores, qui avait dépêché un correspondant sur place, s'est procuré une copie par l'entremise d'un membre de la Cour de sûreté de l'État. Certains médias, dont Fcbk FM, ont diffusé un live du procès, et personne n'a entendu le nom de Mohamed Soilihy parmi les personnes poursuivies, encore moins condamnées. À l'occasion du procès à la Cour suprême, l'avocat de Soilihy, Fahmi Said Ibrahim, a versé le vrai arrêt sur lequel M. Soilihy ne figure pas. Il a également versé l'ordonnance de renvoi qui renvoyait les prévenus devant la juridiction de jugement et Soilihy n'y figure pas non plus. Malgré tous ces éléments de preuve, la Cour a décidé de rester égale à elle-même. Même le fait que le recours du poursuivant a été déposé hors délai n'aura pas freiné la forfaiture.

En ce qui concerne Yasser Ali Assoumani, il a comparu de la prison pour être jugé. Il a été condamné à 7 ans de prison ferme à l'issue de son jugement en octobre 2022.



Ce n'est que 5 mois après cette condamnation, soit en mars 2023, que l'ancien directeur des aéroports des Comores a retrouvé la liberté grâce à un acte administratif unilatéral signé par le ministre de la justice. Ce dernier s'est donné la liberté de mettre en liberté un détenu, comme Kiki, en son temps, avait pris la liberté de demander à son secrétaire général de priver, par un acte administratif, la liberté d'Ahmed Abdallah Sambi. Et pourtant, la privation de liberté, comme la libéra-

tion d'un prisonnier, est du seul ressort du juge dans tous les États où le droit est respecté. Mais comme Mohamed Daoudou alias Kiki et Djae Ahamada Chanfi sont de la même école, ils ne peuvent qu'être du même tonneau. Pour revenir à la disqualification de Mohamed Soilihy et la validation de Yasser Ali Assoumani, par ces deux décisions, iniques, la haute juridiction se discrédite. Encore !

Toufè Maecha



## APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

PAYS : Union des Comores

NOM DU PROJET : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Crédit No. 71290-KM, IDA Grant No. E0490-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système d'information énergétique

N° de référence : KM-UCP MEEH-389218-CS-CQS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

- La mise en place et mise à jour d'une base de données sur le secteur de l'énergie. Un accent sera donné sur les méthodes de collectes des données, le traitement ainsi que le processus de validation. L'objectif étant d'automatiser les collectes des données sur une base régulière.
- La spécification du système d'information énergétique dans tous ses aspects organisationnels, humains, matériels et technologies/informatique ;
- L'opérationnalisation du système d'information (serveur, logiciel de base des données, postes de travail)
- La mise en place d'un outil et méthode d'élaboration de bilans énergétiques sur une base régulière ;
- La mise en place d'un outil et méthode

pour accompagner la planification et la prise de décision pour une bonne gestion du secteur de l'énergie.

- La formation des utilisateurs.

La période de mise en œuvre est de 120 jours calendaires et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/> ou

Sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Le consultant doit être un bureau

indépendant, spécialisé en base de données du secteur de l'énergie.

Le bureau doit avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans le secteur de l'énergie et une bonne maîtrise du Système d'Information Géographique (SIG).

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsa-

bles de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h 00 à 16h30 heures, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 28 décembre 2023 à 14h30.

Unité de Coordination du Projet

À l'attention de : Monsieur Djaanfar Abdourohamane, Coordinateur  
Route de Salimani, Quartier Sahara  
Moroni, Comores  
Tél: +269 763 10 94 / 331 66 50  
Courriel : [info.paesc@gmail.com](mailto:info.paesc@gmail.com) ou [djaanfaree@yahoo.fr](mailto:djaanfaree@yahoo.fr)

## PRÉSIDENTIELLE 2024 :

## Candidat à sa propre succession, Azali exempté de congé

La Cour suprême vient de publier un arrêt dans lequel elle donne la possibilité au président sortant et candidat à sa propre succession, Azali Assoumani, de ne pas prendre congé de ses fonctions. Son statut de président de l'Union africaine le protège.

Une grande première dans l'histoire du pays. Le candidat Azali Assoumani n'est point obligé de s'écarter de ses fonctions de président de

l'Union dans la période suivant la publication de la liste définitive des candidats jusqu'à l'investiture du président élu. C'est une décision émanant de la haute juridiction. Dans un arrêt publié hier, la Cour suprême juge « inapplicable » l'article 13 de la loi organique relative à l'élection du président de l'Union. Ledit article dispose que « les candidats prennent congé de leur poste électif ou nominatif sous peine de disqualification. A cet effet, ils doivent déposer auprès de

la Cour suprême, une déclaration attestant ce congé, dans les soixante-douze (72) heures qui suivent la publication de la liste définitive des candidats ».

Cette décision exceptionnelle de la Cour est motivée par le fait que les textes de l'Union africaine, notamment l'Acte constitutif et le règlement intérieur de la Conférence, priment sur le droit interne. Azali Assoumani étant le président en exercice de l'Union africaine, il est donc exempté de

congé. « S'il prend congé de ses fonctions, ça serait par élégance républicaine. Mais rien ne l'y oblige. Les textes de l'Union africaine le protègent », concède un juriste plutôt proche de l'opposition.

Élu en 2019 pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, Azali Assoumani veut rempiler. Il croisera le fer avec son ancien ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou, son ancien ministre des affaires étrangères Aboudou Soefo, l'ancien gouverneur de Ngazidja

Mouigni Baraka Said Soilihi, l'ancien président de l'assemblée nationale Hamidou Bourhane, et le novice Salim Issa Abdillah, candidat soutenu par la coalition de l'opposition. La campagne sera officiellement lancée le 17 décembre pour prendre fin le 12 janvier à minuit. Le premier tour du scrutin est prévu pour le 14 janvier.

Andjouza Abouheir

## SANTÉ

## La journée mondiale contre le diabète célébrée à Fomboni

A l'occasion de la 33<sup>ème</sup> journée mondiale de lutte contre le Diabète, l'ONG Santé diabète et la Direction régionale de la santé ont consacré 3 jours d'activités. Une marche collective, suivie d'une conférence débat au site universitaire de Fomboni et une campagne de dépistage étaient au rendez-vous.

L'objectif était de sensibiliser la population sur les facteurs de risques liés aux maladies non transmissibles dont le diabète.

Comme chaque 14 novembre, la journée mondiale de lutte contre le diabète a été célébrée la semaine dernière à Mohéli, après Ngazidja et Anjouan les semaines précédentes. C'est une initiative de l'ONG Santé diabète en partenariat avec la direction régionale de la santé (DRS) et la maison de diabète Mohéli (MDM). Plusieurs activités ont été organisées au cours de cette semaine, dont une marche collective. Des membres des diverses associations et responsables sanitaires ont quitté le site de



la DRS, jusqu'au parking de Salamani dans le but de sensibiliser la population sur les facteurs de risques liés aux maladies non transmissibles en particulier le diabète.

Une conférence débat a eu lieu le jeudi 30 novembre dans le site universitaire de Mohéli. Le débat était axé sur les signes de la mal-

adie, les précautions à apprendre en cas d'hypo-glycémie et comment vivre avec cette maladie incurable. La conférence était animée par des médecins de la place dont le diabétologue docteur Rouchda Mohibaca Baco. Elle a montré les différents types de diabète avant d'expliquer comment vivre avec.

« Cette conférence est une occasion pour nous, de sensibiliser les jeunes sur comment se comporter contre cette maladie. La façon dont on doit manger quotidiennement, mais surtout la place de l'activité physique sur le diabète » explique Salami Maka, président du réseau national anti diabète à Mohéli. Une organisa-

tion des séances de dépistage gratuit dans 4 sites, Bandar es salam et 3 quartiers de Fomboni Mabahoni, Kanaleni et Salamani a eu lieu dans la journée du samedi 2 décembre. L'idée c'est d'abord de connaître l'évolution du diabète à Mohéli, mais aussi les sujets ayant des antécédents et les personnes obèses ou en surpoids.

En effet, la journée internationale du diabète est la plus grande campagne de sensibilisation autour de cette maladie dans le monde, puisqu'elle s'adresse à une audience internationale de plus d'un milliard de personnes dans plus de 160 pays. La campagne attire l'attention sur des problèmes de la plus haute importance pour la communauté du diabète. C'est aussi une opportunité de placer la maladie sur le devant de la scène tant publique que politique.

Riwad

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Vers l'assurance qualité

Du 30 au 1er décembre 2023, s'est tenu à Moroni un séminaire sur l'éducation visant à établir l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur aux Comores. Ce séminaire a vu la participation du président du RAFANAQ Lamine GUEYE dans le but de partager avec les autorités éducatives quant au renforcement de capacités en matière d'assurance qualité.

Des hauts cadres de l'éducation surtout ceux de l'enseignement supérieur ont partagé des jours de discussions avec le réseau RAFANAQ permettant aux Comores d'accéder à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur. Cette initiative a été encouragée par

le premier administrateur de l'université des Comores, Ibouroi Ali Toibibou a informé à l'assistance que l'université des Comores vient de célébrer ses 20 ans d'existence. « Cette initiative qui consiste à promouvoir l'assurance qualité au niveau de l'enseignement supérieur vient également de compléter les objectifs phares de l'université. Nous avons l'honneur d'être appuyé par le réseau africain RAFANAQ », avance-t-il.

Le Réseau Africain Francophone des Agences Nationales d'Assurance Qualité (RAFANAQ) se propage en Afrique pour doter les pays des capacités en matière d'assurance qualité. C'est dans ce cadre que son président Lamine GUEYE s'est rendu à

Moroni pour participer à ce séminaire. « Le partage d'expérience en matière d'assurance qualité est appuyé par l'AUF. L'objectif est de favoriser des réalisations sur les bases éducatives. Surtout de faire en sorte que les étudiants puissent avoir l'enseignement qu'il faut. Et nous sommes disposés à apporter notre pierre à cela », dit-il.

Il faut retenir que grâce à l'assurance qualité, les étudiants comoriens peuvent obtenir des certifications à travers un enseignement qui sera appuyé par le réseau africain. Cela contribuera essentiellement à l'amélioration de la réputation de l'Université des Comores. L'université des Comores veut surtout se faire peau neuve afin de favoriser la qualité de ses missions

éducatives. C'est dans cette optique que le ministre de l'éducation nationale Takiddine Youssouf a invité les participants à découvrir les axes permettant à l'université de fournir un enseignement de qualité avant d'en déduire la faisabilité. Ce qui est important à retenir, les autorités éducatives envisagent l'ouverture d'une école doctorale. Le ministre de l'éducation nationale et le président de l'université des Comores ont remercié l'appui de l'AUF et du RAFANAQ, dans la politique de collectes de données cohérentes et actualisées sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Kamal Gamal

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

**UNION DES COMORES**

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité,  
de la Protection Sociale  
et de la Promotion du Genre



جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية  
وزارة الصحة والتضامن والتنمية الاجتماعية وتعزيز الجنس  
الإدارة العامة للصحة العامة لمكافحة الأمراض  
البرنامج الوطني لمكافحة الأمراض

**PROJET DE FILETS SOCIAUX DE SECURITE RESILIENS ET REACTIFS AUX CHOCS (PFSS-RRC)  
UNITE DE GESTION DE PROJET (UGP)**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE SEPT (07) CONSULTANTS D'IDENTIFICATION DES ACTIVITES ARGENT CONTRE TRAVAIL RESILIENT (ACTR) DONT TROIS (03) A NGAZIDJA, TROIS (03) A NDZOUANI ET UN (01) A MWALI

**Date de l'avis : 05 Décembre 2023**

Financement Projet N° P179291

Don N° E1530-KM

A l'instar de plusieurs pays dans le monde, l'Union des Comores fait face à une crise économique consécutive à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine.

L'Union des Comores est frappée depuis 2019 par trois chocs exogènes successifs celui lié au cyclone Kenneth en avril 2019, de la pandémie de la COVID-19 dès avril 2020 et la crise de l'énergie et alimentaire mondiale consécutive à la guerre en Ukraine. Ces chocs ont impacté négativement le pouvoir d'achat des ménages Comoriens. L'augmentation des prix des hydrocarbures en début du mois de juin 2022, à savoir une hausse de 25% pour l'essence, 44% le Gasoil et 40% pour le pétrole (Kérozène), la hausse du transport à hauteur de 25%, la hausse de l'électricité et tant d'autres bien et service a créé un effet sur la hausse de prix de biens et services de consommation. Par ailleurs, les Comores sont fortement dépendant des importations pour sa consommation locale (environ un tiers du PIB). C'est notamment le cas du pétrole raffiné et des produits alimentaires tel que le riz. Le projet proposé est pleinement aligné au Plan Comores Emergente à l'horizon 2030 (PCE) qui rejoint la cible 3 de l'ODD1 « Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. Le projet s'aligne également sur la Politique Nationale de Protection Sociale qui fixe un programme ambitieux pour améliorer le niveau de vie des pauvres et des personnes vulnérables et la résilience des ménages pour répondre aux chocs économiques.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer le paiement à titre du contrat portant « **Recrutement de Sept (07) Consultants d'Identification des activités Argent Contre Travail Résilient (ACTR) dont Trois (03) à Ngazidja, Trois (03) à Ndzuani et Un (01) à Mwali** »

Les Consultants seront recrutés Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets d'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016. Révisions Novembre 2017, 2019, 2020 et Septembre 2023.

La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Tous les consultants intéressés sont priés de retirer les Termes de Référence (TDR) auprès de l'Unité de Gestion du Projet sis à Moroni-Mbouéni derrière l'Ecole Primaire, et aux Bureaux Régionaux de Ngazidja, Mwali et Ndzuani du 05 au 20 Décembre 2023 de 7 heures 30 à 15 heures 30.

Vous pouvez également télécharger les TDR sur le site : [www.pfss-comores.org](http://www.pfss-comores.org)

**Qualifications et expériences minimales requises**

**Éducation et niveau de formation :**

Bac+4 en agronomie ou environnement, économie, gestion, sociologie, développement rural ou domaine jugé équivalent

**Expériences professionnelles**

- Avoir 3 ans d'expérience générale
- 2 ans d'expériences en organisation et développement communautaire.
- Avoir réalisé au moins 3 missions similaires
- Développement local, mobilisation sociale, communication et formation
- Connaissance du monde rural
- Connaissances en organisation de travaux HIMO.

**Composition des dossiers de candidature :**

- Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation datée et signée
- Copies des diplômes et des attestations
- Copie de la carte d'identité biométrique
- Certificats de travail
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

Les manifestations d'intérêts peuvent être déposées ou envoyées par email au Directeur Régional de chaque Direction avec la mention suivante :

« **Recrutement d'un Consultant pour l'identification des Activités Argent Contre Travail Résilient (ACTR) pour le Bureau Régional de .....** »

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en mains propres, aux adresses mentionnées ci-dessus au plus tard le Mercredi 20 Décembre 2023 à 15 heures 30 à l'adresse suivante (heure locale).

Bureau Régional de Ngazidja du PFSS-RRC sis à Moroni- Dawedjou à côté de la mosquée ;

[dr-ngz@pfss-comores.org](mailto:dr-ngz@pfss-comores.org) ,

Bureau Régional de Mwali du PFSS-RRC sis à Fomboni, coopérant ;

[dr-mwl@pfss-comores.org](mailto:dr-mwl@pfss-comores.org) ,

Bureau Régional de Ndzuani du PFSS-RRC sis à Mutsamudu, Chitsagani ;

[dr-ndz@pfss-comores.org](mailto:dr-ndz@pfss-comores.org) ,

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir.

Pour toute informations complémentaires, veuillez consulter les Termes de Références (TDR) dans le site Web : [pfss-comores.org](http://pfss-comores.org)

## FOOTBALL, CHAMPIONNAT DES COMORES

**Bonbon Ndjema, un leader impressionnant**

*C'est d'une efficacité rarissime. La dixième journée du championnat régional de Ngazidja a été la plus prolifique depuis le début de la saison. La raison, l'Union Sportive de Zilimadju a complètement laminé FC Mlauni (9-3) par l'un des scores les plus lourds du championnat des Comores. Cette efficacité offensive retrouvée, renforce le club de sud de la Capitale dans ses ambitions sur le championnat.*

**U**nion Sportive de Zilimadju est solidement attachée à la première place du championnat régional de Ngazidja. En retrait en début de saison, le club de Zilimadju semble avoir retrouvé son efficacité d'antan qui avait fait de lui le double champion des Comores (2020-2021) il y a plus de trois ans. Malgré la défaite lors de la neuvième journée, les coéquipiers du capitaine Hilali ne semblent pas affectés, le résultat de la dixième journée en est une parfaite illustration. Le réveil offensif des verts et blancs est dû en grande partie aux débuts en championnat de leur pépite malgache, Flavio qui a inscrit ses deux premiers buts en championnat. Avec vingt (20) points, Bonbon



Ndjema devance de trois points l'autre club de la capitale Volcan Club.

En déplacement chez l'avant dernier du championnat, FC Hahaya, Volcan Club de Moroni est revenu dans la capitale avec les trois points de la victoire. Sur un score de 3-2, Volcan enfonce un peu plus le club aéroportuaire en lui infligeant sa huitième défaite de la saison. Après avoir été éliminé en coupe des Comores, Djabal FC champion des Comores en titre s'est encore

une fois cassé les dents face aux Jaunes d'Alizé Fort (1-0) dans le choc de cette dixième journée du côté de Salimani. Cette victoire permet au Tchale d'égaliser le même nombre de points (15) que Djabal mais le devance au classement grâce au goal avérrage direct.

Atomic Ngomé s'est ressaisit dans le match en retard de la dixième journée en venant à bout du quatrième du championnat, FC Hantsindzi (2-1) grâce au but victorieux marqué par le capitaine de l'é-

quipe Chadhuli Mradabi alias Tchenko. Toujours dans la zone rouge (9eme), le club de Ntsudjini se donne un peu de l'aire. FC Mtsamdu reste bon dernier du championnat avec quatre (4) petits points et la défaite contre FC Malé (1-0) met un peu plus le doute sur la capacité du club de rebondir à une journée de la fin de la phase allé du championnat.

Imtiyaz

**Numéros utiles****Police**

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Gendarmerie**

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Immigration**

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

**Aéroport**

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

**Port maritime**

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

**Hopitaux**

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

**Banques**

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

**MAMWE**

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

**Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat****AVIS DE RECRUTEMENT**

Le Programme « Pacte Vert et Bleu - Comores Ulanga ne Maesha » (l'Environnement pour la vie) – PVB-CUM, est financé au titre de l'Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale (IVCDI – Global Europe).

Pour sa mise en œuvre, le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat – Maître d'œuvre/Pouvoir adjudicataire, recrute :

- **Un(e) Directeur (trice) National (e) et Régisseur(e),**
- **Un(e) Responsable Administratif et Financier et Comptable,**

L'objectif général (impact) de ce programme est de renforcer la résilience environnementale et alimentaire des îles Comores.

Les objectifs spécifiques (résultats) du programme sont :

- Objectif Spécifique 1. La conservation et gestion durable et inclusive des écosystèmes insulaires sont renforcées dans les territoires d'intervention, en tenant compte des

besoins socio-économiques des communautés locales.

- Objectif Spécifique 2. Des systèmes alimentaires nationaux davantage basés sur des modes de production bleus et verts, de commercialisation et de consommation plus durables, diversifiés, sains et résilients au changement climatique sont atteints.

- Objectif spécifique S3. Les dynamiques de gouvernance institutionnelle territoriale inclusives intégrant les enjeux environnementaux sont renforcés.

Il s'agit d'emplois à plein temps, non cumulables avec une autre activité professionnelle, politique ou syndicale, basé à Moroni – Grande Comore, avec des fréquents déplacements à Anjouan et Mohéli.

Les termes de référence des postes décrivant missions, profils, conditions et procédures sont téléchargeables sur le site suivant : comores-europe.org/ao.

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de motivation précisant la date de disponibilité à préciser (1 page maximum)

- Un CV détaillé avec photo récente
- Photocopies des diplômes et attestations démontrant les aptitudes/qualifications principales
- 3 personnes de références (nom/prénom, position, numéro de téléphone et adresse e-mail)

Les candidatures, rédigées en français, doivent être envoyés (au choix) :

- Par Courriel à l'adresse électronique suivante : [ministeragricomores@yahoo.fr](mailto:ministeragricomores@yahoo.fr)
- Ou Courrier à l'adresse suivante :

**Secrétariat Général**  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

Ex-CEFADER, BP 41 Moroni - Union des Comores en indiquant sur et/ou en objet : candidature au poste de Directeur/Directrice Nationale PVB ou RAF PVB

**Date limite : 26 décembre à 12h00.**  
**La date indicative de prise de fonction est début février 2024.**

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas pris en compte.

# Assistant Administratif et financier

## MISSION DU POSTE

Sous la supervision du Coordinateur du Projet, l'Assistant Administratif et Financier du Projet est chargé d'assurer le secrétariat du Projet, appuyer le service comptabilité dans l'accomplissement des tâches administratives et financières.

### Taches :

1. Recevoir et archiver les courriers sur tous supports : lettre, électronique ;
2. Enregistrer les factures dans un registre à part ;
3. Transmettre les courriers administratifs au Coordinateur National pour lecture ;
4. Dispatcher les courriers, photocopier et classer une copie ;
5. Effectuer la saisie des lettres ;
6. Enregistrer, envoyer les courriers selon le support demandé et classer une copie ;
7. Classer la documentation du projet ;
8. Recevoir et transmettre les appels téléphoniques entrants ;
9. Etablir la communication téléphonique sortante ;
10. Accueillir les visiteurs et les introduire auprès du responsable sollicité ;
11. Faire le suivi de l'utilisation de la salle de conférence ;
12. Appuyer le Coordinateur dans la gestion administrative du personnel (tenue du dossier individuel de chaque contractant, suivi périodique des contrats, gestion des congés, etc...) ;
13. Tenir la petite caisse et assurer son réapprovisionnement régulier ;
14. Appuyer le chauffeur dans la gestion du véhicule ainsi que celle des motos (suivi du carburant, suivi du kilométrage, de l'entretien du véhicule et des motos) ;
15. Veiller à l'entretien des autres biens (matériels et mobiliers) ;
16. Gérer les petits achats : établissement de la demande d'achat, recherche des factures pro forma, analyse des prix, établissement des bons de commande, suivi de la livraison de la commande, réception des biens et services en collaboration avec les experts du Projet ;
17. Assurer la tenue des stocks physiques des fournitures conformément au Manuel de procédures ;
18. Appuyer l'organisation des réunions ou ateliers (préparation des fiches de présence, réservation de la salle de conférence, réservation des billets d'avion, recherche des factures pro forma pour les pauses cafés et déjeuners, etc. ...) et faire le suivi individuel des activités réalisées (comparaison détaillée des devis aux réalisations et explication des écarts) et recherche d'autres factures pro forma ;
19. Assurer le suivi des ordres de mission ;
20. Appuyer la comptabilité dans les tâches suivantes :

- Faire le suivi des immobilisations appartenant au Projet ;
  - Assister la comptable pour préparer la demande de décaissement à la BAD, pour enregistrer les écritures comptables, effectuer le classement des pièces justificatives, établir les états de rapprochement bancaires,
  - Assister la comptable dans la préparation des Etats Financiers et l'accueil des auditeurs ;
18. Toute autre tâche ou devoir qui peuvent lui être assignés par l'unité de coordination du projet.

## PROFILS REQUIS

- \* voir au minimum le niveau BAC + 3 en économie, comptabilité/gestion ou autres domaines similaires ;
- \* Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans en gestion administrative, comptable et financière dans une entreprise, organisme ou dans un Projet de développement ;
- \* Connaître les procédures des bailleurs notamment la BAD serait un atout
- \* Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- \* La connaissance de la langue anglaise serait souhaitable
- \* Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word et Excel) ;
- \* avoir l'esprit d'équipe.

## RESULTATS ATTENDUS DE LA FONCTION

- \* Les courriers entrant sont enregistrés et classés ;
- \* Les factures sont enregistrées dans un registre à part ;
- \* L'appui à la recherche de factures pro-forma est réalisé ;
- \* L'appui à la réservation des salles pour l'organisation des ateliers est fourni ;
- \* L'appui à la réservation pour l'achat des billets d'avion est apporté ;
- \* L'appui à la gestion des ateliers est assuré ;
- \* Les courriers administratifs sont transmis au Coordinateur National pour lecture ;
- \* Les courriers sont dispatchés, photocopiés, scannés et une copie est classée ;
- \* La documentation du projet est classée ;
- \* Les lettres sont saisies sur ordinateur ;
- \* Les courriers sont envoyés selon le support demandé et une copie est classée ;
- \* Les appels téléphoniques entrants sont reçus et transmis ;
- \* La communication téléphonique sortante est établie.
- \* Les tâches administratives, comptables et financières sont effectuées
- \* La gestion administrative du personnel est assurée (tenue du dossier individuel de chaque contractant, suivi périodique des contrats, etc...) ;
- \* La petite caisse est tenue et la régularité de son réapprovisionnement est assurée ;
- \* L'appui à la gestion du véhicule (suivi du carburant, suivi du kilométrage, de l'entretien du véhicule) est fourni ;
- \* Suivi de l'entretien des autres biens (matériels et mobiliers) est assuré ;
- \* La gestion des petits achats est réalisée : établissement de la demande d'achat, recherche des factures pro forma, analyse des prix, établissement des bons de commande, suivi de la livraison de la commande, réception des biens et services en collaboration avec les experts du Projet) ;
- \* La tenue des stocks physiques des fournitures est assurée conformément au Manuel de procédures ;
- \* L'organisation des réunions ou ateliers est réalisée ;
- \* Le suivi individuel des activités réalisé ;
- \* La recherche d'autres factures pro forma est réalisée ;
- \* Le suivi des ordres de mission est effectué ;

Les tâches suivantes en appui à la comptabilité sont réalisées :

- \* Suivi des immobilisations appartenant au Projet ;
- \* Assistance à la comptable pour préparer la demande de décaissement à la BAD, pour enregistrer les écritures comptables, effectuer le classement des pièces justificatives, établir les états de rapprochement bancaires ;
- \* Assistance à la comptable dans la préparation des Etats Financiers et l'accueil des auditeurs.

## DUREE DU CONTRAT :

La durée du contrat est de 36 mois, conformément à la période prévue pour la mise en œuvre du PASDP. Le contrat est de type « prestation de services » dont les modalités de rémunération et sa continuité sont conditionnées par le niveau de performance du SPM sur ses diligences audit contrat.

## LIEU D'AFFECTATION

Le lieu d'affectation est le siège du PASDP basé à Moroni.

## PROCEDURE DE SELECTION

L'assistant(e) sera Sélectionné(e) conformément aux procédures de recrutement des projets financés par le FAD, notamment par une présélection sur dossier suivi d'un entretien. Il devra être libre de tout engagement et sera employé(e) à temps plein. Les candidats qualifiés et intéressés par ce poste devront déposer une demande écrite en français avec un CV détaillé et les copies légalisées des diplômes et attestations d'emploi joints en mentionnant sur l'enveloppe « PASDP+ la référence du poste » à l'adresse : **Direction générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, quartier Djoumoi Mdji. Téléphone +269 323 90 93/ 462 91 93 au plus tard le jeudi 14 décembre 2023 à 12h 30**